

dant à son honneur ; sa belle-mère l'écoutait avec attention profonde, posant çà et là une question qui prouvait combien cet entretien l'intéressait.

— Enfin, conclut Richard, je ne demande qu'une chose, c'est de pouvoir la rendre assez heureuse pour la remercier de ce qu'elle consent à faire pour moi et pour mes enfants.

La physionomie bienveillante de Mme de la Rouveraye se modifia tout à coup, comme l'apparence d'une chambre dont on vient de fermer la fenêtre.

— Vos enfants, mon ami, dit-elle, sont, je crois, en dehors de la question.

— Comment ? fit Richard avec le sursaut d'un homme soudain plongé dans de l'eau froide.

— Votre mère gardera Edme, probablement. Quant à moi, vous avez assez de jugement pour sentir qu'il y aurait folie à tenter de me redemander Yveline.

Brice sentit qu'il s'était mépris tout le temps. La bonne grâce de sa belle-mère n'était que l'abandon de droits en réalité chimériques ; c'était, de plus, le fait d'une femme très bien élevée et qui avait compris de quel mauvais goût serait le moindre symptôme d'opposition au mariage de celui qui avait été son gendre. La grand'mère serait inflexible.

— Cependant, fit le député, Yveline est ma fille ..

— Yveline est la fille de ma fille, tout ce qui me reste d'elle, le seul être qui me rattache à l'existence..... Je mourrai, mon cher Richard, cela ne tardera sans doute pas beaucoup, car mes jours sont comptés..... Vous n'auriez jamais le triste courage d'arracher à une mère qui a tout perdu, l'unique objet de ses affections en ce monde ! Elle vous reviendra alors, — et je serai heureuse de songer, en quittant la vie, que je la laisse aux soins de la remarquable personne qui doit être votre femme.

— Mais, maman, insista Brice avec toute la souplesse dont il était capable, vous vivrez au contraire très longtemps, nous l'espérons tous, et personne ne le désire plus que moi... Alors, je ne pourrai jamais jouir de la présence de ma fille ?

(A CONTINUER)